

# LETTRE DES BIENFAITEURS DE LA FONDATION DES MONASTÈRES

L'AMITIÉ MONASTIQUE À L'ŒUVRE

ÉDITORIAL

Chers amis des monastères,

Les Administrateurs de la Fondation des Monastères ont eu la joie de se retrouver pour le Conseil du mois de mai, afin de faire le bilan de l'année 2021 et notamment approuver les comptes en présence du Commissaire aux Comptes. Ce fut aussi l'heure du bilan pour les aides financières sur projets (p. 3) accordées par la Fondation aux communautés qui en font la demande.

Nous nous souviendrons de 2021 comme d'une année exceptionnelle du point de vue de votre générosité. **32,724 millions d'euros ont ainsi pu bénéficier à des communautés selon la répartition suivante :**

- **29,704 millions d'euros** de dons et legs que vous avez affectés à plus de 500 communautés.
- **3,020 millions d'euros** accordés sous forme d'aides financières par la Fondation à 73 communautés et 2 organismes monastiques pour leurs divers projets (dont quelques-uns sont présentés dans cette Lettre). Ceci grâce au fonds de solidarité monastique constitué par les dons et legs pour les communautés en difficulté et par la quote-part prélevée sur les dons et legs affectés.

Quant à 2022, elle se présente déjà comme une année de reprise des grands projets dans les communautés, alors nous vous invitons à poursuivre votre soutien, si vous en avez la possibilité.

**MERCI, chers donateurs, et bon été !**

*Madeleine Tantardini*

Madeleine Tantardini  
Directeur



## LA DONATION, une transmission sur mesure exonérée de droits de mutation

La donation vous permet de transmettre des biens mobiliers ou immobiliers de votre vivant à la Fondation des Monastères en exonération totale de droits de mutation.

En pleine propriété ou non, de façon temporaire ou non, la loi prévoit différentes possibilités pour s'adapter à votre volonté, assorties d'intéressants avantages fiscaux. Pour plus d'informations, demandez notre brochure par le bon de soutien joint ou en écrivant à : [legsetdonations@fondationdesmonasteres.org](mailto:legsetdonations@fondationdesmonasteres.org)

## La revue de la Fondation

Chaque trimestre, la revue « Les Amis des Monastères » met en lumière un monastère, un ordre, ou approfondit un thème de la vie monastique. **Le dernier numéro (210) porte sur la vocation et la vie des chartreux.**



Pour vous abonner directement, rendez-vous sur notre site [fondationdesmonasteres.org](http://fondationdesmonasteres.org), rubriques LA FONDATION, Nos Publications, puis Revue. Pour recevoir le formulaire d'abonnement et d'achat d'un numéro en particulier, cochez la case sur le bon de soutien joint.

## Repères financiers année 2021

Nos comptes 2021 accompagnés du rapport du Commissaire aux comptes sont déposés et consultables sur le site du Journal officiel. → [www.journal-officiel.gouv.fr](http://www.journal-officiel.gouv.fr)

En 2021, les dons représentent 50,8 % de nos ressources (pour 55 % en 2020), et les legs, donations et assurances vie 41,2 % (pour 35 % en 2020).

**100 %**  
des ressources de la  
Fondation proviennent  
de votre générosité.

**93,1 %**  
des ressources 2021  
ont été attribuées  
à nos missions sociales.

Ressources par origine*	2021 (en K€)	2020 (en K€)
<b>1. Liées à la générosité du public</b>		
1.1 Cotisations sans contrepartie		
1.2 Dons, legs et mécénats		
- Dons manuels	18 793	16 913
- Legs, donations et assurances vie	15 232	10 867
- Mécénats		
1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	2 985	2 741
<b>TOTAL des ressources</b>	<b>37 010</b>	<b>30 521</b>

Emplois par destination*	2021 (en K€)	2020 (en K€)
<b>1. Missions sociales</b>		
1.1 Réalisées en France		
- Actions réalisées	283	214
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant en France	31 481	29 344
1.2 Réalisées à l'étranger		
- Actions réalisées	1 243	985
- Versements à un organisme central ou d'autres organismes agissant à l'étranger		
<b>2. Frais de recherche de fonds</b>		
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	1 144	743
2.2 Frais de recherche d'autres ressources		
<b>3. Frais de fonctionnement</b>		
	1 317	1 186
<b>TOTAL des emplois</b>	<b>35 468</b>	<b>32 472</b>

# TRÉSORS DES MONASTÈRES

## Présence monastique en Terre Sainte

### La Communauté d'Abu Gosh

En un lieu habité depuis au moins 6 000 ans, autour d'une source qui abonde toute l'année, sur l'axe qui était devenu le chemin des pèlerins depuis la côte vers Jérusalem, le village dit *d'Abu Gosh*, à une douzaine de kilomètres de la ville sainte, s'est construit il y a quatre siècles environ. Dès la période biblique, ce lieu trouve un nom : Kyriat Yéarim. Son histoire est marquée par la présence de l'Arche d'Alliance au temps du roi David (1 Rois). C'est en ce lieu que la mémoire chrétienne de Terre Sainte fait commencer le *chemin d'Emmaüs* qui conduira les deux disciples découragés vers la rencontre du Ressuscité (Luc 24).

Terre de carrefour, la Terre Sainte voit les Romains envahir le pays ; à Abu Gosh ils construisent des bassins pour la source. Puis la civilisation byzantine fleurira tout alentour... Les événements, cultures et faits religieux commencent à se croiser en ce lieu de passage et de pèlerinage où bientôt les califes de Bagdad construisent un caravansérail, dont les restes fournissent les bases d'une structure encore visible autour du monastère, qui permettra, au temps des Croisés, de construire une hôtellerie et un couvent adjoints à une église bâtie sur la source.

#### L'abbaye Sainte-Marie de la Résurrection

Venus de l'abbaye Notre-Dame du Bec-Hellouin, les trois premiers frères sont envoyés en Terre Sainte par le Père Abbé Paul Grammont en novembre 1975. Ils célèbrent leur première messe à Abu Gosh, en la fête de Sainte Joseph artisan, le 1<sup>er</sup> mai 1976, dans l'église édifiée par les Chevaliers de Saint-Jean-de-l'Hôpital au 12<sup>e</sup> siècle. Ils avaient été envoyés en Israël pour y créer une présence monastique bénédictine dans un esprit d'ouverture œcuménique et d'attention aux racines de l'Église. Ils seront rejoints l'année suivante par un groupe de trois moniales-oblates du monastère Sainte-Françoise Romaine du Bec-Hellouin qui s'installent à proximité immédiate.

La jeune communauté se trouve et se situe au lieu même de la blessure de la séparation entre la Synagogue et l'Église et s'inscrit, par ailleurs, dans la réalité d'une église locale largement arabe et arabophone. Notre communauté a donc appris et apprend encore ce que signifie cet esprit d'ouverture dont le mot d'ordre pour cette fondation fut et reste : *accueil cordial*.



#### L'église croisée et la crypte

L'église romane d'Abu Gosh est parvenue pratiquement intacte jusqu'à nous. Elle reprend le plan basilical, traditionnel aux Croisés : trois absides, une nef

centrale et deux collatéraux. Architecture massive, surtout extérieurement, dont l'élégance surprend lorsque l'on entre, elle dégage une impression de sérénité et de simplicité. Les peintures murales qui recouvrent murs et piliers de la moitié orientale de l'église constituent un exemple exceptionnel de fresques byzantines de la fin du 12<sup>e</sup> siècle. Elles représentent le Jugement Dernier, la Remontée du Christ des Enfers, le Sein d'Abraham, la Dormition de la Mère de Dieu ou encore l'Adoration des Mages...

La crypte, bâtie dans un ancien réservoir du 2<sup>e</sup> siècle, est encore plus massive et austère : les murs y atteignent par endroit plus de 3,5 m d'épaisseur. En son centre coule une source. Certaines peintures, surtout des étoiles de plusieurs couleurs, sont encore visibles sur les voûtes. Ces lieux furent naguère donnés à la France par le sultan

ottoman expliquant ainsi son occupation par une communauté nativement française, aujourd'hui plus justement nommée francophone puisqu'elle abrite aussi des Congolais (RDC), une Canadienne et une...Allemande !

#### Une vocation à l'accueil cordial

Le village d'Abu Gosh est un carrefour historique, géographique et culturel multimillénaire. Ici passent des groupes de pèlerins venus des quatre coins du monde, mais aussi des jeunes israéliens qui ont connu le monastère par le service culturel aux armées, des retraités ou des immigrés russes, très dynamiques, des écoles souvent multiethniques et multireligieuses ou encore des amateurs de musiques attirés par le festival de musique vocale pour lequel nous prétons notre petite crypte.

#### Une Parole de paix qui n'exclut personne

La vie monastique nous transmet une riche histoire et une Règle, celle de Saint Benoît, qui reste notre meilleure sécurité face aux enjeux locaux et à leur complexité inouïe. Elle nous apprend à combiner le plus secret et l'intime de notre âme avec le nécessaire et vital appel à vivre ensemble un concret qui nous est donné en commun. C'est un combat pour la vraie paix : celle qui n'exclut personne. C'est un chemin, qui nous renvoie sans cesse à ce chemin d'Emmaüs dont fait mémoire l'église croisée qui abrite notre prière. Ici, en cette terre, a retenti l'appel à quitter une fraternité blessée pour s'ouvrir au geste qui sauve : celui de la fraction du pain, diraient les disciples d'Emmaüs, et celui d'une vie donnée pour que vive un peuple nombreux. Cet appel à l'universel passe par la guérison des mémoires : juives, chrétiennes et musulmanes, toutes si complexes et conflictuelles.

Frère Jean-Michel, osb  
Abbaye Sainte-Marie de la Résurrection d'Abu Gosh

À partir d'un article publié dans la revue *Les Amis des Monastères*, n° 194 d'avril 2018, Moines et moniales en Terre Sainte, et actualisé en mai 2022



## PROJETS SOUTENUS GRÂCE À VOS DONNÉS ET LEGS !

### POINT SUR LES AIDES FINANCIÈRES SUR PROJETS EN 2021

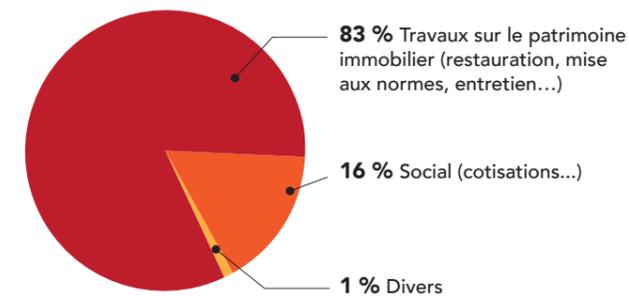
Après un début d'année très timide, encore freiné par la situation sanitaire - beaucoup de communautés ayant jugé prudent de suspendre leurs projets de travaux les moins urgents - l'évolution au cours du deuxième semestre montre que les communautés reprennent doucement leurs activités et relancent leurs projets : le Bureau de la Fondation a accordé 11 % du montant des aides financières en janvier, 23 % en mai, 22 % en juillet et 42 % en octobre. En 2021, le montant global des aides financières accordées s'élève de 3,02 millions d'euros, soit une diminution de 19 % par rapport à 2020. 82 aides financières ont été attribuées à 73 communautés et 2 à des organismes communs monastiques (La Fédération des Carmels de l'Afrique de l'ouest et Monastic). 58 aides concernent des communautés en France et 24 communautés à l'étranger (15 % des montants). Les dépenses à caractère social sont en diminution : - 34 % par rapport à 2020. Cette diminution s'explique par l'absence de gros chantiers de construction d'infirmerie cette année (un seul petit chantier à l'étranger).

Le montant des aides pour la France est réparti comme suit :

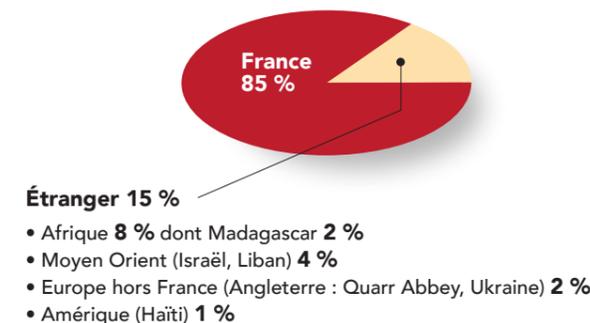
- 16 aides inférieures à 10 000 €
- 40 aides entre 10 000 € et 49 000 €
- 12 aides entre 50 000 € et 99 000 €
- 8 aides entre 100 000 € et 150 000 €

À l'étranger, en 2021, les 24 aides sont inférieures à 60 000 €

#### RÉPARTITION DES AIDES ACCORDÉES EN 2021



#### DES PROJETS PRINCIPALEMENT LOCAUX



## RÉHABILITATION de l'hôtellerie du monastère Notre-Dame de Chalais



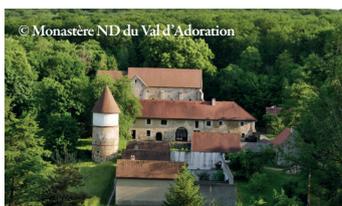
Le monastère Notre-Dame de Chalais est un havre de paix niché au cœur du massif de la Chartreuse depuis le 12<sup>e</sup> siècle. Sa chapelle romane dédiée en 1101 et d'autres parties du monastère sont classées *Monuments Historiques*. Plusieurs

communautés ont vécu dans ce monastère avant l'arrivée, en 1963, des moniales dominicaines d'Oullins, rejointes quelques années plus tard par quelques sœurs de Chinon. La communauté est aujourd'hui composée de 13 sœurs et vit principalement de la fabrication et de la commercialisation des fameux « Biscuits de Chalais » qui ont une belle renommée dans la région.

Juste à droite de l'église, se trouve la maison *Lacordaire* d'une surface de 315 m<sup>2</sup> et datant à priori du 18<sup>e</sup> siècle. Les sœurs y ont vécu quelques mois à leur arrivée et ont ensuite dédié la maison à l'accueil des hôtes. La défection de la chaudière au début de l'hiver 2020 a été le point de départ d'une prise de conscience plus globale : la maison est une passoire thermique loin d'être aux normes actuelles ! Si les murs extérieurs sont en bon état, pour le reste, il y a beaucoup à faire : isolation, toiture, réorganisation des espaces intérieurs, création de salles de bains, d'une chambre pour les personnes à mobilité réduite, remplacement de la chaudière... Les artisans locaux sollicités par les sœurs ont déjà commencé le chantier car la réouverture de cette partie de l'hôtellerie est prévue pour l'été 2023. C'est dans un esprit d'économie d'énergie, de respect de l'environnement et de préservation du patrimoine que les décisions se prennent. Comme les travaux dépassent de loin ses capacités, la communauté cherche à rassembler 540 000 € de dons pour ce grand projet qui suscite déjà l'enthousiasme de nombreux amis de Chalais. Elle a aussi fait appel au fonds de solidarité de la Fondation des Monastères et une aide de 150 000 € lui a été accordée.



## RESTAURATION de l'église du monastère du Val Saint-Benoît à Épinac



© Monastère ND du Val d'Adoration

Au cœur d'un vallon de Bourgogne, dans l'épaisse forêt des Battées près d'Épinac, 17 moniales vivent une vie semi-érémétique. Le monastère du **Val d'adoration au Val Saint-Benoît** a été construit en 1236 par Gauthier de Sully à la suite d'un vœu à la Vierge Marie. Après deux siècles de ferveur monastique, le prieuré est délaissé. Il est offert en 1982 à la **Famille Monastique de Bethléem, de l'Assomption de la Vierge et de Saint-Bruno**. L'église et la chapelle de Loges qui lui est attenante sont **classées Monuments Historiques** et figuraient, à l'époque où les sœurs se sont installées, sur la liste des **chef d'œuvre en péril**. Un premier sauvetage de l'église en ruines a alors eu lieu immédiatement. Mais

depuis 2019, c'est au tour de la chapelle de Loges d'être **fermée au public en raison de la dégradation avancée des voûtes du plafond**. Des travaux de sécurisation sont donc prévus mais aussi **d'accessibilité, de protection des murs extérieurs** contre l'humidité et les infiltrations d'eau, **de rejointoiement** de certaines parties, **de restauration de deux portes d'entrée** (celle des moniales et celle de la clôture) et enfin **d'isolation de l'église** qui est glaciale en hiver.



**Grâce à votre générosité, la Fondation des Monastères a pu soutenir ce chantier de restauration à hauteur de 77 000 €. MERCI !**



## MISE AUX NORMES et autres travaux au couvent des Carmes de Montpellier

« Nous souhaitons à l'automne **mettre aux normes de sécurité notre cuisine** (électricité, gaz et matériel) », nous écrit Frère Jean-Sébastien, prieur de cette communauté vivante de 16 frères.



« Les derniers travaux effectués dans cette cuisine datent de 1986. Il nous faut également **refaire la plomberie** (qui est en plomb) de **13 cellules**, dont celles de deux frères âgés, en changeant les lavabos qui datent aussi des années 80. Enfin, nous voulons **changer la moquette de l'oratoire saint Élie**, où nous prions nos offices divins, car celle-ci a déjà plus de 40 ans ». **La Fondation des Monastères a accordé 50 000 € à ce projet estimé à 70 000 €.**



## ÉQUIPEMENT en panneaux solaires pour les clarisses de Beyrouth

Les clarisses de Yarzé, en banlieue de Beyrouth, ont des liens historiques très forts avec la France. Cela se traduit notamment par l'usage du français comme langue communautaire. La communauté est actuellement en cours de refondation grâce à l'arrivée de plusieurs sœurs ougandaises.

La situation actuelle au Liban est telle que l'électricité est très souvent coupée à l'improviste, ce qui empêche un travail régulier. **Les sœurs vivent**



**de la fabrication d'hosties et de la broderie de vêtements liturgiques**

(sur machines électroniques). Elles ont un générateur mais hélas, le prix du fioul a atteint de tels sommets qu'elles ont dû y renoncer... **l'acquisition de panneaux solaires est une solution efficace et pérenne** pour assurer leur quotidien et leur permettre de poursuivre leur activité économique. **D'autres travaux indispensables s'annoncent dans cette communauté comme le forage d'un nouveau puits suite à l'assèchement de celui utilisé jusqu'alors.**

**33 000 € accordés**

### Comment aider ?

**PAR CHÈQUE :** ordre du chèque « Fondation des Monastères »

**DON EN LIGNE, VIREMENT OU PRÉLÈVEMENT AUTOMATIQUE :** rendez vous sur notre site internet [fondationdesmonasteres.org](http://fondationdesmonasteres.org)

**DON IFI :** si vous êtes assujetti à l'IFI, vous pouvez aussi nous adresser un don à l'ordre de la Fondation des Monastères.

**LEGS ET DONATIONS :** demandez la brochure par le bon de soutien joint ou à [legsetdonations@fondationdesmonasteres.org](mailto:legsetdonations@fondationdesmonasteres.org)

**Merci pour votre soutien et pour votre générosité !**

### Avantages fiscaux

66 % de votre don sont déductibles de l'Impôt sur le revenu ou 75 % sont déductibles de l'Impôt sur la fortune immobilière ou pour les entreprises, 60 % sont déductibles de l'Impôt sur les sociétés.

**Un reçu fiscal est systématiquement envoyé sauf demande contraire de votre part.**

Lettre des bienfaiteurs de la Fondation des Monastères

Éditeur : Fondation des Monastères, fondation reconnue d'utilité publique - 14 rue Brunel - 75017 Paris - Directeur de la publication : Dom Guillaume Jedrzejczak

Maquette : Claudine Sauvinet - Imprimé en France - ISSN 2681 - 501X

Fondation des Monastères - 14 rue Brunel - 75017 Paris

☎ 01 45 31 02 02 - ✉ [fdm@fondationdesmonasteres.org](mailto:fdm@fondationdesmonasteres.org) - 🌐 [fondationdesmonasteres.org](http://fondationdesmonasteres.org)